



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Termes de Référence –

Étude régionale - Bassin du lac Tchad

Santé mentale et insertion socioéconomique des jeunes dans le bassin du lac Tchad

1. JUSTIFICATION

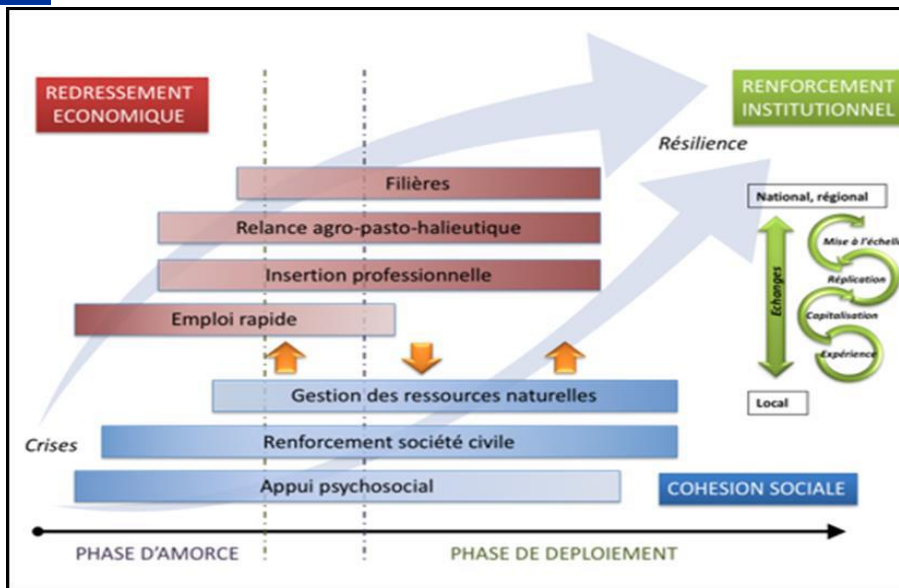
Le projet RESILAC « Redressement Économique et Social Inclusif du Lac Tchad » vise à contribuer au redressement économique et au renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des territoires du Bassin du Lac Tchad les plus impactés par la crise sécuritaire et le changement climatique.

Cofinancé par l'Union Européenne (Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique) et l'Agence Française de Développement pour une durée de 4 ans (2018-2021), RESILAC est mis en œuvre par un consortium international (Action contre la Faim – chef de file, CARE et Groupe URD) en partenariat avec le réseau du CCFD – Terre Solidaire, Search For Common Ground et des organisations locales sur les quatre pays d'intervention.

Les régions ciblées par le projet font face à de profonds déséquilibres sociaux consécutifs aux attaques de Boko Haram. Elles se situent en périphérie immédiate du principal foyer de la crise, dans des espaces concentriques, dans les quatre pays riverains du lac Tchad. Les régions ciblées incluent : (i) au Cameroun, l'Extrême Nord, (ii) au Niger, la région de Diffa, (iii) au Tchad, la région du Lac et (iv) au Nigeria, l'Etat du Borno.

Les objectifs spécifiques, ou « piliers », du projet sont les suivants :

- **Pilier 1** : Renforcer le capital humain, la cohésion sociale et la gestion collective et durable des ressources naturelles dans les territoires ciblés.
- **Pilier 2** : Favoriser le redressement économique dans les territoires ciblés et la résilience des populations les plus exposées, notamment les jeunes et les femmes, à travers un accès à l'emploi et à des systèmes de production agro-sylvo-pastorale intensifiés et adaptés au changement climatique ;
- **Pilier 3** : Valoriser et consolider les acteurs des territoires ciblés en favorisant dialogue et engagement, et renforçant leurs capacités suivant les compétences et rôles de chacun ;
- **Pilier 4** : Produire des connaissances utiles pour la qualité des activités du projet en contexte de crise et pour la prise de décision des acteurs locaux.



Le schéma ci-dessus indique les différents champs d'intervention du projet et ses modalités de mise en œuvre tout au long du projet, de la phase d'amorce à celle de déploiement.

L'un des résultats attendus du pilier 1 vise l'amélioration de l'état psychologique et des capacités d'insertion socio-professionnelle des populations affectées par la crise du Lac Tchad. Les activités sous-jacentes à l'atteinte de ce résultat sont les suivantes : Appui psychologique individuel et groupal pour les personnes identifiées comme vulnérables¹ / Formation aux Premiers Secours Psychologiques des agents communautaires / Accompagnement et renforcement des compétences psychosociales des jeunes dans leur projet professionnel.

2. CONTEXTE

Le Bassin du Lac Tchad fait partie des zones les plus densément peuplées de l'Afrique avec une densité de population importante et en croissance qui est passée de 0,7 millions en 1980 à 2 millions en 2010. La population du Bassin du Lac Tchad aujourd'hui est estimée à 30 millions de personnes et continue de croître. L'association de l'agriculture de décrue, de l'élevage mobile et de la pêche a permis à la région de bénéficier d'un certain dynamisme économique au profit d'une population extrêmement mobile et cosmopolite. Le potentiel de développement du lac et de son bassin est donc considérable, bien que fortement menacé depuis plusieurs années. Le bassin du lac Tchad doit faire face à des enjeux sociaux, environnementaux, politiques et sécuritaires qui mettent en péril le développement économique et la paix sociale dans la sous-région : production sylvo-agro-pastorale fragilisée par la crise et le changement climatique, accès très limité aux services de base, insécurité exacerbant les fragilités structurelles de la zone, équilibres communautaires bouleversés par la crise.

La dangerosité actuelle des voies traditionnelles de passage et d'écoulement de production, en particulier vers les marchés principaux de Maiduguri et N'Djamena, impacte très négativement l'économie principalement transfrontalière du bassin du lac Tchad et prive d'emplois de nombreux

¹ En lien avec le mandat du réseau Action Contre la Faim-International (ACFin), les personnes identifiées comme vulnérables montrant des signes de troubles psychiatriques ne seront pas prises en charge par le projet mais référées aux structures compétentes (Hôpitaux psychiatriques de référence dans la zone/pays).



jeunes. Les attaques de Boko Haram de l'année 2015, d'une rare violence, ont mené à d'importants déplacements de population. On estime à près de 3 millions le nombre de déplacés et réfugiés dans les quatre pays touchés par la crise, dont 2,6 millions au seul Nigeria. Les opérations menées par les forces armées et les représailles de Boko Haram ne permettent pas, aujourd'hui, d'envisager le retour des populations déplacées au-delà de quelques dizaines de milliers de personnes aux périphéries de la crise.

Outre l'impact de la crise sur le développement de la sous-région, l'extrême violence des exactions commises par le groupe Boko Haram provoque de graves traumatismes psychologiques, particulièrement chez les jeunes. Les troubles de stress post-traumatique sont considérés comme le principal facteur à l'origine de la persistance des troubles psychiques au sortir des situations de conflit. Sont également ébranlées la capacité et la volonté des personnes affectées à coopérer, à vivre ensemble, à se projeter dans l'avenir et à faire confiance aux autres. Les jeunes sont les principales victimes des situations de conflit. Victimes au moment de la crise, mais également victimes d'une situation dans laquelle la violence rencontrée est plus ou moins normalisée et entrave tout effort de reconstruction individuelle et collective du bien-être. Cette souffrance psychologique tend également à exacerber les tensions au sein des ménages tout en affaiblissant les capacités productives des personnes affectées. Or, l'insertion économique et sociale des populations est généralement conditionnée par leur capacité à faire face aux bouleversements extérieurs et aux souffrances psychologiques, autrement dit par leur niveau de résilience face à la crise. C'est donc sur le lien entre santé mentale, résilience et redressement économique que le projet RESILAC a orienté sa stratégie. C'est également l'analyse de cette relation qui constituera le fil directeur de la présente étude.

3. OBJECTIFS

Objectif principal :

Analyse des stratégies individuelles et des dynamiques collectives qui conditionnent la santé mentale et l'insertion socioéconomique des jeunes dans le bassin du lac Tchad

Objectifs spécifiques :

a) Dresser un état des lieux et des connaissances des dispositifs de santé mentale dans les quatre pays ciblés par le projet RESILAC

Après avoir réalisé une revue de la littérature existante, l'étude s'attachera à identifier les mécanismes exogènes de prise en charge des troubles mentaux dans le bassin du lac Tchad. Il s'agira de comprendre comment les interventions extérieures intègrent la santé mentale dans leur programme, dans quels contextes, quels sont les acteurs mobilisés, les outils utilisés, les stratégies mises en œuvre et les principaux enjeux liés à ces interventions.

b) Identifier la nature des troubles mentaux émergents et le profil des personnes présentant des symptômes de détresse psychologique. Cet axe de recherche entend dresser un état des lieux global des souffrances psychologiques liées au conflit et de leurs effets sur l'insertion sociale et économique des jeunes. Il s'agira de comprendre les conséquences sociales (violences conjugales, déscolarisation, perte d'activité et de revenu etc.) et les comorbidités psychologiques émergentes (réaction de stress inadapté, trouble de stress post-traumatique, dépressions, addiction, etc.) liées à l'aggravation des troubles mentaux dans la sous-région.

c) Comprendre les mécanismes endogènes de prise en charge des troubles mentaux et des traumatismes. Il s'agira d'une part d'identifier les services institutionnels de prise en charge



de la santé mentale, d'autre part de mettre à jour les dynamiques communautaires qui entrent en jeu dans l'accompagnement individuel des jeunes atteints de troubles mentaux. Cet objectif inclut l'identification des « aidants » mobilisés au niveau domestique et communautaire et entend rendre compte de la diversité des profils, des recours, des modalités de soutien ainsi que des différents types de soin disponibles localement, en dehors de toute intervention extérieure. De manière transversale, l'étude vise à comprendre la place que la société accorde aux personnes souffrant de traumatisme (logique d'exclusion, d'intégration), et la marge de manœuvre de ces personnes dans l'espace communautaire.

d) Rendre compte des perceptions collectives que les populations entretiennent vis-à-vis du traumatisme en général, et des personnes atteintes de symptômes post-traumatiques en particulier. À travers une analyse discursive approfondie, l'étude vise à rendre compte des représentations populaires liées au traumatisme et à comprendre comment sont perçues « la norme » et « la déviance » en santé mentale. Il s'agira de savoir comment les acteurs communautaires nomment le traumatisme et les personnes qui en sont atteintes, à quelles causes ils associent cet état psychologique, quelles sont, selon eux, les manifestations visibles du trauma, quels sont les déterminants sociaux, familiaux, économiques, qui influencent la survenue des symptômes post-traumatiques.

e) Analyser le lien entre santé mentale et insertion socioéconomique des jeunes en contexte de crise

Il s'agira d'une part de comprendre les stratégies individuelles mis en œuvre par les jeunes pour surmonter, ou vivre avec, les difficultés psychologiques qu'ils rencontrent. Il s'agira d'autre part de comprendre les effets des troubles mentaux sur les capacités de travail des jeunes et d'identifier les logiques collectives mobilisées pour « faire face » à cette situation.

À travers l'analyse des stratégies individuelles et des logiques collectives mobilisées en contexte de crise, la résilience des populations sera appréhendée de manière transversale tout au long de l'étude.

2. RÉSULTATS ATTENDUS

Livrables liés à l'ensemble de l'étude :

1. Rapport de démarrage incluant : a) une note méthodologique détaillant les outils de collecte de données nécessaires à la réalisation de l'étude et l'identification des informateurs clés et b) une note bibliographique faisant état de la littérature existante portant sur les thématiques centrales de l'étude
2. Rapport préliminaire et données brutes de terrain (notes d'entretien, questionnaires etc.)
3. Rapport final incluant les recommandations programmatiques

3. MÉTHODOLOGIE

Une proposition méthodologique sera formulée par le Groupe URD, prenant en compte les éléments suivants :

- **Étude régionale** : L'étude s'appuiera sur des analyses transfrontalières et régionales tout en considérant les problématiques spécifiques à chaque pays,
- **Sécurité des zones de l'étude** : La méthodologie tiendra compte des restrictions potentielles d'accès à certaines zones au moment du travail de terrain,



- **Approche qualitative** : l'analyse des mécanismes endogènes et exogènes de prise en charge des troubles mentaux s'inscrit dans une démarche qualitative et privilégie les entretiens semi-directifs et les focus groups comme outils d'investigation. L'accent sera mis sur l'analyse des discours « privés » (qui renvoient aux pratiques réelles) en opposition aux discours « publics » et « normatifs » (qui renvoient aux pratiques officielles). Environ quarante entretiens semi-directifs par pays sont attendus au cours du travail de terrain.
- **Approche biographique** : Les récits de vie permettent de faire émerger le sens que les acteurs accordent à leurs actions en stimulant notamment leur capacité réflexive. Il sera ici question de collecter les récits issus de l'expérience personnelle du traumatisme vécu par les jeunes. Les récits seront enregistrés et retranscrits afin de permettre une analyse fine des discours et des trajectoires de vie. Environ cinq récits de vie seront collectés par pays.
- **Recherche opérationnelle** : L'étude s'inscrit dans le champ d'une recherche opérationnelle et vise la production de connaissances nouvelles utiles à l'atteinte des résultats du projet. Elle favorise la production d'un savoir pratique destiné aux acteurs du projet RESILAC, et ce dans une perspective d'amélioration durable des interventions.

L'étude combinera, de façon itérative, la revue, la production et l'interprétation des données, mais les étapes suivantes seront prises en compte dans la proposition méthodologique :

Phase 1 : Réunion de cadrage : elle permettra d'affiner les questions de recherche et la méthodologie, de clarifier certaines incertitudes liées au contexte sécuritaire des pays, de prendre en compte les recommandations des partenaires et de développer le chronogramme détaillé de l'étude.

Phase 2 : Revue de la littérature existante et des documents stratégiques institutionnels

Phase 3 : Validation du rapport de démarrage (note méthodologique, outils de collecte et note bibliographique)

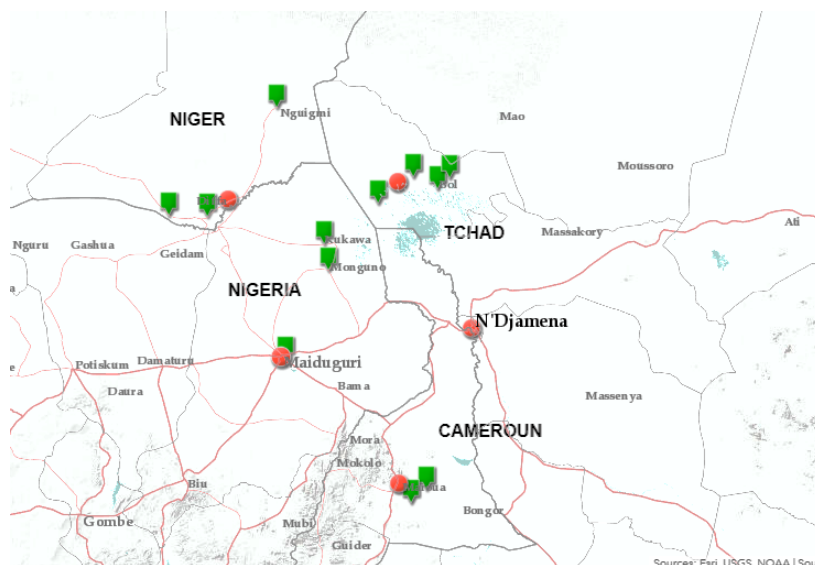
Phase 4 : Collecte des données de terrain

Phase 5 : Rédaction du rapport d'étude

Phase 6 : Restitution des résultats

4. COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

L'étude privilégiera les zones d'intervention du projet, dont la Région de Diffa au Niger, la région du



lac Tchad au Tchad, la région du nord-est de Borno au Nigeria et la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Selon l'évolution du contexte, l'étude pourra se mener, partiellement ou dans sa totalité, à distance à travers des entretiens auprès d'informateurs clés. La proposition technique et financière du Groupe URD prendra en compte les deux scénarios possibles.

Niger
Chétimari
N'Guigmi



Mainé Soroa
Tchad
N'guéléa 1 et 2
Bol
Ngarangou
Cameroun
Koza
Mora
Dargala
Mindif
Nigéria
Maiduguri

5. POPULATIONS CIBLÉES

Dans le cadre des activités visant à améliorer la santé mentale et le bien-être psychosocial, les bénéficiaires ciblés sont, en priorité les jeunes (18 – 29 ans), les femmes, et les victimes des exactions souffrant de stress post traumatique et dont l'insertion professionnelle est conditionnée par leur état psychologique. Les différentes populations – hôtes, déplacées, et retournées - seront incluses dans l'étude.

6. LIVRABLES

Livrable(s)	Description	Échéance
Rapport de démarrage	Note méthodologique et bibliographique	2 à 3 semaines après la réunion de lancement
Version préliminaire du rapport	Draft de l'étude	8 semaines après le lancement de la collecte de données
Données brutes	Données recueillies pendant l'étude sous forme brute (note d'entretiens, note biographique, questionnaires, etc.)	À soumettre avec la version préliminaire du rapport
Rapport étude	Version définitive intégrant les révisions et commentaires des membres du consortium	2 semaines après la réception des révisions et commentaires
Outils de vulgarisation identifiés	Synthèse des messages clés, recommandations et points de vigilance issus de l'étude. Format à définir (de PPT, fiches pays, podcast)	2 semaines après la validation de l'étude

7. CALENDRIER ET PLAN DE TRAVAIL



	2020							2021	
	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Févr
Préparation									
Proposition technique et financière									
Constitution de l'équipe de recherche									
Réunion de cadrage									
Revue de la bibliographie									
Étude									
Atelier de lancement									
Rapport de démarrage									
Collecte des données									
Rédaction de l'étude									
Résultats									
Restitution									

Le plan de travail ci-dessus est présenté à titre indicatif.

8. CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES ET LÉGALES

L'ébauche et la documentation finale du rapport de l'étude sont les propriétés du Groupe URD et sont tenues disponibles à la demande des bailleurs (Union Européenne et Agence Française de Développement). Le rapport final est la propriété du Groupe URD. Il sera remis au consortium RESILAC et à la coordination régionale. Le rapport sera également mis à disposition des bailleurs par le Chef de file du consortium ainsi qu'aux éventuels auditeurs.

Il pourra être décidé de communiquer le rapport ou ses conclusions aux partenaires directs du projet RESILAC ainsi qu'aux agences d'exécution de projets ou ONG intéressées. Les conclusions de l'étude pourront également être utilisées dans le cadre de la conduite de plaidoyer sur le sujet.

9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les documents de l'étude et le rapport final restent la propriété exclusive du Groupe URD dans le cadre du consortium RESILAC.

10. PROFIL DES CONSULTANTS

Le Groupe URD mènera l'étude précédemment décrite en collaboration avec une équipe de quatre spécialistes nationaux (1 par pays d'étude) de niveau Bac + 3 (psychologie, sociologie, anthropologie ou toute autre discipline se rapportant à la thématique de l'étude) et disposant d'au moins 5 ans d'expérience dans le domaine.

Chaque membre de l'équipe devra :

- Démontrer son intégrité en se conformant aux valeurs et aux normes morales de RESILAC/CARE/ACF/URD ainsi qu'aux procédures sécuritaires, code de conduite et politique de Prévention des Abus et de l'Exploitation Sexuelle ;
- Démontrer sa capacité d'exercer dans un environnement sans tenir compte de la différence de genre, de religion, de nationalité et de sensibilité ;



- Faire preuve de rigueur dans le travail, d'une grande disponibilité, d'une aptitude au travail en équipe et d'un esprit d'initiative développé ;
- Garantir la confidentialité des données recueillies.

11. MODALITÉS DE SOUMISSION

Les consultants nationaux seront invités à fournir un dossier comportant :

a) Proposition technique et financière :

- Les précisions sur la méthodologie de travail préconisée, complétant ou précisant les présents termes de référence ;
- Un chronogramme prévisionnel des tâches pour la réalisation des différentes étapes de la prestation, précisant de manière détaillée les moyens humains et matériels affectés à chacune de ces étapes ;
- Des exemples de rapport d'études similaires ;
- Une offre financière comportant le budget global et les coûts détaillés (honoraires, indemnités, per diem, transport, etc...) datée et signée.

b) Documents administratifs :

- Les CV du personnel proposé ;
- Un dossier fiscal pour les cabinets d'étude ;
- La copie de tout autre document administratif jugé important.

Les propositions techniques et financières devront être soumises par mail, avec la référence « Étude régionale Santé Mentale » aux adresses suivantes : refpilier4@resilac.org, fchatot@urd.org, cheward@urd.org

Les dossiers seront acceptés pendant 3 semaines depuis la date de leur publication en ligne. Seuls les consultants dont l'offre sera retenue seront contactés.

12. MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement se réalisera en plusieurs tranches suite à la validation des livrables correspondants par le Groupe URD, comme suit :

- 1^{ère} tranche à hauteur de 30 % au moment de la contractualisation ;
- 2^{ème} tranche à hauteur de 20% à la validation de la note méthodologique et technique ;
- 3^{ème} tranche à hauteur du 50% restant à la validation du rapport final d'étude et ses outils de vulgarisation.